



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

crise au Yémen

Question au Gouvernement n° 838

Texte de la question

CRISE AU YÉMEN

M. le président. La parole est à M. Fabien Gouttefarde, pour le groupe La République en marche.

M. Fabien Gouttefarde. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le mardi 10 avril, le Président de la République a annoncé l'organisation à Paris, d'ici à l'été, d'une conférence humanitaire sur le Yémen. Je salue et soutiens bien entendu cette initiative, dont nous ne pouvons qu'espérer qu'elle constituera un forum permettant de trouver des solutions à ce conflit, surtout pour la population civile.

Aujourd'hui, trois ans et demi après le début, en juillet 2014, de la guerre opposant les rebelles chiites Houthis aux forces pro-gouvernementales soutenues par la coalition menée par l'Arabie saoudite, le conflit s'enlise. Des millions d'enfants yéménites souffrent et des dizaines d'entre eux meurent chaque jour.

Depuis des semaines, ONG et agences des Nations unies lancent un cri d'alarme, soulignant que, en raison du blocus qui empêche jusqu'aux convois humanitaires de venir en aide à la population, la plus grande famine de ces dernières décennies sévit dans le pays. On estime à 22 millions le nombre de personnes ayant désormais besoin d'une aide humanitaire au Yémen, soit 3 millions de plus qu'en 2017.

Ces chiffres, nous pouvons tous en convenir, sont extrêmement alarmants. Président du groupe d'amitié France-Yémen, je ne peux y être insensible.

Très récemment, monsieur le ministre, vous avez missionné deux émissaires, dont Patrice Paoli, directeur du centre de crise, afin qu'ils obtiennent de la coalition, notamment de l'Arabie saoudite, des engagements en matière de respect du droit international humanitaire, fer de lance de notre nouvelle stratégie humanitaire.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser quels engagements ont été pris par les autorités saoudiennes et de quelle manière le gouvernement français entend s'assurer de leur respect ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, la guerre déchire le Yémen depuis trois ans et demi, vous l'avez rappelé, et ce conflit est aujourd'hui dans l'impasse, ce qui entraîne une crise majeure, crise humanitaire, sanitaire, alimentaire. La situation des civils est absolument dramatique, vous l'avez indiqué avec beaucoup d'exactitude.

Deux principes du droit des conflits armés s'imposent à la communauté internationale : la protection des civils et le libre accès à l'aide humanitaire. Ces principes ne sont pas optionnels, mais s'imposent à tous : à la coalition

arabe, à l'Arabie saoudite, mais aussi aux Houthis, et donc à l'Iran, qui les aide par des livraisons d'armements.

C'est sur ces bases que nous discutons avec les autorités de la coalition en particulier. On note des progrès, puisque la coalition a décidé de mobiliser 1,5 milliard de dollars pour favoriser l'aide humanitaire, mais ce n'est pas suffisant : il faut aussi lever les restrictions sur l'accès à l'aide humanitaire dans les ports, en particulier celui d'Hodeida, et dans les aéroports, notamment celui de Sanaa.

C'est ce que le Président de la République a indiqué au prince héritier lorsque celui-ci est venu à Paris la semaine dernière ; c'est ce que j'ai dit moi-même aux plus hautes autorités de l'Iran, lorsque je m'y suis rendu le mois dernier.

C'est pourquoi se tiendra avant l'été une conférence internationale sur l'aide humanitaire visant à mobiliser l'ensemble des acteurs sur ce sujet. Mais la vraie réponse ne peut être que politique, sous le mandat et la responsabilité des Nations unies. La nomination récente de M. Griffiths pour essayer de faire avancer une solution politique est une bonne chose, car il ne peut y avoir de gagnant dans cette crise épouvantable dont vous avez rappelé les aspects essentiels. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Fabien Gouttefarde](#)

Circonscription : Eure (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 838

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 avril 2018](#)